



HÔTEL DE VILLE DE SERRIS

Serris, le 4 avril 2023

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil Municipal qui aura lieu le :

Le mardi 11 avril 2023 à 20h00
Salle du Conseil Municipal
à Hôtel de Ville

Ordre du jour :

0. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal en date du 13 février 2023
1. Vote du Compte Administratif
2. Vote du Compte de Gestion
3. Vote du Budget Primitif 2023
4. Vote des taux d'imposition
5. Vote des subventions aux associations
6. Participation du Conseil Départemental (équipements de Police Municipale)
7. Participation du Conseil Régional (équipements de Police Municipale)
8. Refonte du tarif des frais de scolarité
9. Avenants à la convention d'objectifs et de financement des établissements d'accueil du jeune enfant âgé de 0/6 ans avec la Caisse d'Allocations Familiales
10. Avenant à la convention d'objectifs et de financement du Relais Petite Enfance avec la Caisse d'Allocations Familiales
11. Débat sur le Règlement Local Publicité Intercommunal
12. Acquisition de locaux dans l'opération le domaine de Claye
13. Rétrocession d'espaces minéraux et végétaux de l'opération Park Lane
14. Avis des communes sur le plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs de VEA
15. Rapports d'activités du Val d'Europe Agglomération
16. Communication des décisions prises par le Maire en vertu de l'article L. 2122.22 du CGCT

Comptant sur votre présence,

Le Maire,



Philippe DESCROUET